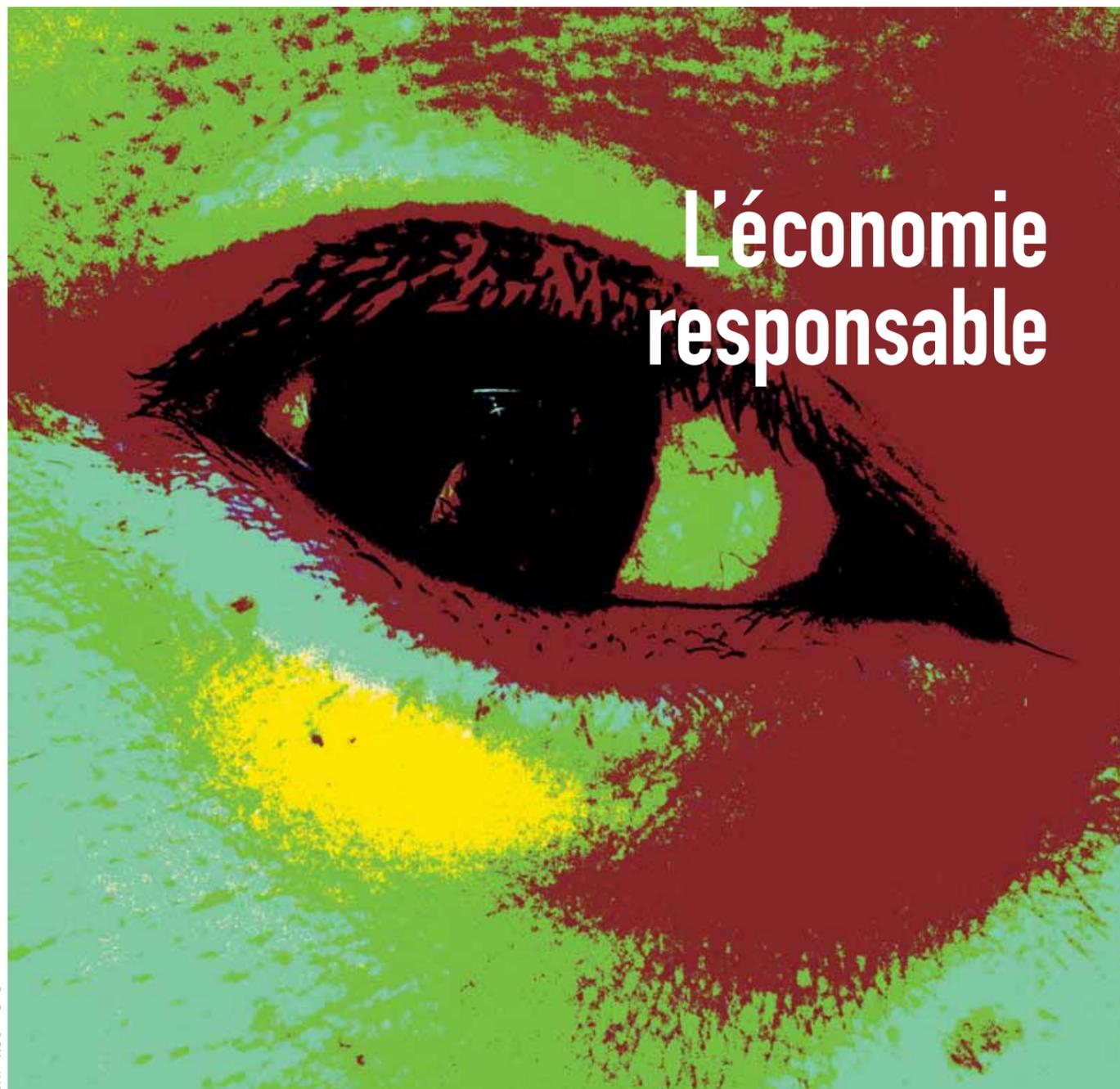




# Bulletin Vert



CHF 4.50 · 3 €

**Eviction au Conseil fédéral:  
devoir accompli**

ÉDITORIAL	<b>3 Un engagement cohérent</b> Ueli Leuenberger
ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2007 (SUITE)	<b>4 Devoir accompli</b> Luc Recordon
OUVERTURE	<b>L'économie responsable</b>
	<b>5 L'économie est-elle soluble dans le développement durable?</b> Andräs November
	<b>7 Economie sociale et solidaire: «poisson pilote» ou «voiture balai» de la nouvelle économie?</b> Christophe Dunand
	<b>9 De la responsabilité des placements institutionnels dans un système de croissance économique</b> Caroline Schum
	<b>10 Des actionnaires responsables</b> Roby Tschopp
	<b>12 Nos choix financiers nous engagent aussi</b> Dominique de Roten
	<b>13 L'argent responsable ou comment investir de manière éthique, écologique et sociale</b> Jérémie Schaeli
VOTATIONS FÉDÉRALES	<b>14 Pas écologique et fondamentalement inéquitable: une réforme fiscale à rejeter</b> Louis Schelbert
	<b>15 Contre le bruit des avions de combat, pour la santé et la qualité de vie</b> Adèle Thorens
POLITIQUE FÉDÉRALE	<b>16 Apprendre à perdre, apprendre à gagner</b> Adèle Thorens
	<b>17 Chronique parlementaire. La destitution, mais encore...</b> Therese Frösch
EUROPE	<b>18 Entre la météo et le tirage du Lotto, le pays avait disparu...</b> Raphaël Thiémarc
MONDE	<b>19 Congrès des Verts mondiaux 2008 au Brésil</b>
ENVIRONNEMENT	<b>20 Les petits gaspillages font les grandes centrales</b> Arnaud Zufferey
VAUD	<b>21 Agenda 21 cantonal</b> François Marthaler
GENÈVE	<b>22 Fumée passive ou santé?</b> Brigitte Schneider Bidaux <b>Congé paternité et congé parental</b> Mathilde Captyn
JURA	<b>23 Nouvelle étape dans la lutte contre l'aérodrome de Bressaucourt</b> Philippe Riat
NEUCHÂTEL	<b>24 Le «tout pour la bagnole» au Locle</b> André Frutschi
BERNE	<b>25 «Ce qui est à faire doit être fait»</b> Catherine Weber
TESSIN	<b>27 Giorgio Canonica</b> Sergio Savoia, Melitta Jalkanen
TOUR DE SUISSE	<b>26 Les trente ans des Verts zurichoïses</b> Hans Beat Schaffner
PORTRAIT	<b>28 Aline Trede, ou la nouvelle génération des Verts</b> Sandrine Burger
FEUILLETON	<b>30 Les valeurs républicaines</b> Luc Recordon
	<b>30 Impressum</b>
	<b>31 Abonnements</b>

## Economie sociale et solidaire: «poisson pilote» ou «voiture balai» de la nouvelle économie?

**L'économie sociale et solidaire (ESS)** est une réalité discrète de l'économie suisse. Comme partout en Europe, des centaines d'organisations produisent des biens et des services sans être ni des entreprises à but lucratif ni des services publics. Les organisations de l'ESS sont aujourd'hui des manières de produire particulièrement durables.

L'économie sociale et solidaire est-elle «poisson pilote» ou «voiture balai», pour reprendre l'expression de Jean-Louis Lavige? En quoi une organisation de l'ESS diffère-t-elle d'une entreprise à but lucratif ou d'un service public? En quoi ces organisations participent-elles d'une autre logique économique? Une approche théorique de cette question dépasse le cadre de cet article. De manière empirique, il est possible d'observer que dans la plupart des pays du monde, il existe des organisations qui respectent quatre principes essentiels: produire des biens et des services de manière continue, poursuivre un but d'intérêt collectif et non pas un but d'accumulation privée de profits, être autonomes vis-à-vis de l'Etat et des entreprises à but commercial et posséder une gouvernance démocratique. Seuls les pays totalitaires ne permettent pas l'émergence de telles organisations.

Les formes juridiques dominantes sont l'association et la coopérative (la mutuelle en France et les fondations dans certains pays). Mais elles ne représentent pas, en soi, un critère d'appartenance à l'ESS. L'association pour la promotion de l'énergie atomique ne poursuit pas vraiment un but d'intérêt collectif et des SA sans but lucratif peuvent être plus solidaires qu'une coopérative qui défend uniquement les intérêts de ses membres. C'est le respect de ces quatre principes et, plus largement, le partage d'une vision à long terme qui met la personne au centre de l'activité économique, qui font la spécificité des organisations de l'ESS.

Les premières entreprises ESS sont nées dans le sillage du développement du capitalisme au XIX<sup>e</sup> siècle, en réaction aux conditions inhumaines qui prévalaient alors. Coopératives, mutuelles puis associations diverses se sont multipliées dans le sillage de l'industrialisation et du

développement économique. La construction de l'Etat-providence s'est en partie faite par l'intégration des innovations d'organisations de l'ESS (assurances, services aux personnes notamment). Durant la même période, certaines entreprises de l'ESS se sont transformées en organisations à but lucratif (certaines coopératives de consommation et coopératives industrielles notamment). Après cette période de relative stagnation, depuis les années 80, le chômage et les processus d'exclusion ainsi que les enjeux écologiques ont été les moteurs d'une nouvelle vague d'initiatives sociales et solidaires.

On trouve en Suisse des acteurs de l'ESS dans presque tous les secteurs d'activité économique, tel que l'habitat (coopératives d'habitation), les secteurs artisanal et industriel (p. ex. une coopérative d'imprimerie), le secteur agricole (les coopératives maraîchères), les services environnementaux (p. ex. des services de conservation de la biodiversité), les services aux personnes (p. ex. entreprises d'insertion par l'économie, crèches, soins à domicile, EMS), les services divers (p. ex. services informatiques, médias, transports, entretien, jardinage...), l'éducation et l'enseignement, le commerce équitable, la finance solidaire (une banque coopérative) et le domaine des loisirs (activités culturelles, artistiques, sportives, restauration).

Les entreprises ESS à forte intensité en capital telles que la construction et l'industrie lourde sont rares dans notre pays, hormis les coopératives agricoles. Mais il en existe en France et en Espagne, ce qui montre qu'a priori aucun secteur économique utile à la société, contrairement aux fabriques d'armes et de voitures de course, n'échappe à l'ESS. Pour Genève, on estime que 10 000 à 20 000 emplois se trouvent dans l'ESS, soit entre 4% et 8% de l'emploi salarié total. En France voisine, où les statistiques sont

## 6 Ouverture

beaucoup plus précises, l'INSEE recense entre 12 et 14% des emplois dans ce « tiers secteur ».

L'ESS occupe ainsi déjà une place importante dans l'économie et la société et, contrairement à certaines idées, elle ne se réduit pas à l'économie non marchande ou à l'économie subventionnée.

### CONSOMM'ACTION ET POLITIQUES D'ACHAT: DEUX LEVIERS POUR LA CROISSANCE DE L'ESS

Chaque citoyen, chaque famille peut aujourd'hui appliquer des critères écologiques et sociaux, tels que ceux vulgarisés par le commerce équitable, pour tous les biens et services nécessaires. Un consomm'acteur cohérent avec ses valeurs cherche par exemple à habiter une coopérative d'habitation minergie construite par une coopérative de construction (à créer) et évite au maximum la mobilité « dure ». Il se fournit en légumes et en fruits auprès d'une coopérative bio, achète les céréales et autres produits de l'agriculture locale auprès d'une plateforme telle que TourneRêve ou directement aux producteurs locaux. Il boit des vins de la région (et donne le jus de pomme à ses enfants...), se fournit en produits d'entretien écologiques, voyage en priorité dans la région et fait du tourisme durable. Il s'habille avec des textiles produits dans des conditions sociales et écologiques certifiées (offre à développer), achète ses livres dans une librairie coopérative et ses produits électroménagers du consortium Mondragon (coopérative industrielle). Il utilise des logiciels libres et travaille dans une entreprise dont il est membre ou coopérateur, ce qui lui permet d'influer démocratiquement sur son évolution. Chacune des entreprises citées pour ces biens et services fait partie de l'ESS.

Au niveau des entreprises et des collectivités, la même politique peut s'appliquer pour les achats: priorité aux produits de l'ESS. Ce levier des achats institutionnels, couplé à celui de la consomm'action individuelle ou familiale, est considérable!

L'ESS représente ainsi une multitude de poissons pilotes. Mais quelques organisations sont aussi des « voitures balais » de l'économie actuelle, notamment dans le domaine de l'action sociale et de l'insertion. Les plus fragilisés par la société d'aujourd'hui ne peuvent attendre qu'une autre économie émerge demain.

Force est de constater que les entreprises de l'ESS ont des pratiques économiques comparativement bien plus durables que les entreprises capitalistes ou que nombre de services publics. A Genève, le prix et la bourse du dévelop-

pement durable ont été remportés par des organisations de l'ESS à plusieurs reprises ces dernières années. Est-ce un hasard?

L'ESS n'est pas un dogme économique appliqué à une réalité supposée uniforme. Ce sont des initiatives locales, sigulières, ancrées durablement dans un territoire et une collectivité. Mais il faut se garder d'une vision angélique. Certaines organisations très sociales sont en retard sur les questions écologiques. D'autres, très engagées pour l'environnement, ont parfois négligé les questions sociales. La plupart toutefois ont maintenant compris que l'avenir réside dans une articulation au quotidien des principes d'efficacité économique, de justice sociale et de limitations des impacts écologiques. Les grandes oppositions d'hier sont dépassées, c'est une bonne nouvelle!

### QUEL AGENDA POUR DEMAIN?

Il y a deux priorités à court terme: faire reconnaître l'ESS telle qu'elle existe déjà et contrer les initiatives de certains cantons et villes qui visent, consciemment ou non, à transformer les organisations sans but lucratif en services parapublics ou en entreprises commerciales. A moyen et long terme, il s'agit de soutenir les organisations existantes et l'émergence de nouvelles entreprises. La Chambre de l'ESS a justement pour but de favoriser cette évolution en soutenant ses membres et en s'engageant pour la reconnaissance de ce secteur économique à part entière.

L'avenir dira quelle sera la place de l'ESS. Mais chacune et chacun peut agir concrètement. Comme citoyen, comme élu, comme chef d'entreprise ou comme responsable d'un service public, il est possible de contribuer à l'émergence d'une économie plus sociale, plus solidaire, plus écologique, donc plus durable!



**Christophe Dunand**

Président d'APRÈS,  
Chambre de l'économie sociale et solidaire  
Chargé d'enseignement à l'IUED  
Directeur de l'entreprise d'insertion Réalise

<sup>1</sup> Jean-Louis Laville, « Les raisons d'être des associations », in J.-L. Laville et al., *Association, démocratie et société civile*, La Découverte-Maass-Crida, 2001, p. 61.

<sup>2</sup> Pour un panorama général, voir l'ouvrage collectif très complet édité par J.-L. Laville, A.D. Cattani et al., *Dictionnaire de l'autre économie*, Gallimard/Folio actuel, Paris, 2006.

## L'ESS sur le terrain en Suisse romande

**A Genève, l'Association pour la promotion de l'économie sociale et solidaire – APRES – a été créée en 2003. En 2006, elle s'est transformée en Chambre de l'ESS et compte actuellement près de 200 membres institutionnels.**

APRES développe différentes prestations pour ses membres, à l'instar des autres chambres de commerce, notamment dans le domaine de la formation, de l'information, de l'appui aux nouveaux projets d'entreprise ESS et elle défend les intérêts de ses membres.

Son portail internet pour tous les consomm'acteurs de la région de Genève permet de trouver des dizaines de services et de biens de consommation produits dans le respect de critères sociaux et écologiques. Le site contient aussi de nombreuses informations utiles, des forums sur des thèmes d'actualité, la Charte de l'ESS rédigée par un groupe de membres, etc.

A Lausanne, la création d'une entité proche est en cours et nous espérons qu'à terme chaque canton, voire chaque région, verra naître une Chambre de l'ESS, pour ensuite créer un réseau des Chambres de l'ESS, comme cela existe déjà en France voisine. Le portail d'APRES est d'ailleurs conçu pour être mis à disposition de toute entité locale qui s'engage dans une démarche similaire. A bon entendre...

### Pour en savoir plus

[www.apres-ge.ch](http://www.apres-ge.ch)

Bulletin Vert

Le journal  
romand  
des Verts

**Bulletin Vert**  
Case postale 345, 1211 Genève 4  
bulletinvert@verts.ch  
Tél. 022 800 35 62

**Editeur** Les Verts suisses

### Rédaction

Anita Frei, rédactrice responsable  
Pierre Lipschutz

### Coordination

Gabriela Bader, Berne  
Erica Hennequin, Jura  
Jean-René Hulmann, Genève  
France Manghardt, Vaud  
Yolande Peisl, Fribourg  
Walter Rosselli, Valais  
Sergio Savoia, Tessin  
Güldeniz Üregen, Neuchâtel

### Ont collaboré à ce numéro

Sandrine Burger, Mathilde Captyn,  
Dominique de Roten, Christophe  
Dunand, Therese Frösch, André  
Fruttschi, Melitta Jalkanen, Ueli  
Leuenberger, François Marthaler,  
Andräs November, Luc Recordon,  
Philippe Riat, Jérémie Schaeli,  
Hans Beat Schaffner, Louis Schelbert,  
Brigitte Schneider Bidaux,  
Caroline Schum, Raphaël Thiémarc,  
Adèle Thorens, Roby Tschopp,  
Catherine Weber, Arnaud Zufferey

### Traductions

Yolande Peisl, Walter Rosselli

### Couverture

PL/Yves Nardini

**Prix du numéro** CHF 4.50 · 3 €

### Abonnements

6 numéros (1 an): CHF 25.–  
Abonnement de soutien: CHF 100.–  
Gestion des abonnements:  
Yolande Peisl

### Publicité

Helena de Freitas, pub@sillage.ch  
www.sillage.ch  
Tarifs sous [www.verts.ch/bulletinvert](http://www.verts.ch/bulletinvert)

**Graphisme** Pierre Lipschutz  
**Impression** M+H, Genève  
imprimé sur papier 100% recyclé

**Tirage** 6000 exemplaires

© 2008, Les Verts suisses

### Prochaine parution

Mars-avril 2008  
Délai rédactionnel: 22.2.2008

[www.verts.ch/bulletinvert](http://www.verts.ch/bulletinvert)

## Je commande le Bulletin Vert n° 9

M.  M<sup>me</sup>

Nom, prénom

Adresse

NPA, localité

Tél.

Courriel

ci-joint 5 francs en timbres-poste

Talon à envoyer à: Bulletin Vert, case postale 345, 1211 Genève 4

## Je m'abonne au Bulletin Vert

à partir du n°

M.  M<sup>me</sup>

Nom, prénom

Adresse

NPA, localité

Tél.

Courriel

abonnement 6 numéros (1 an) à 25 francs

abonnement de soutien à 100 francs

Les membres romands des Verts reçoivent automatiquement le Bulletin Vert.

Talon à envoyer à: Bulletin Vert, case postale 345, 1211 Genève 4

## J'offre un abonnement à

M.  M<sup>me</sup>

Nom, prénom

Adresse

NPA, localité

Tél.

Courriel

à partir du n°

**abonnement 6 numéros (1 an): 25 francs**

### Adresse de facturation:

M.  M<sup>me</sup>

Nom, prénom

Adresse

NPA, localité

Tél.

Courriel

Les membres romands des Verts reçoivent automatiquement le Bulletin Vert.

Talon à envoyer à: Bulletin Vert, case postale 345, 1211 Genève 4